

**TRANSFORMER
LE LYCÉE
PROFESSIONNEL**

Former les talents aux métiers de demain

**VADE-MECUM
LES MOBILITÉS
INTERNATIONALES
ET EUROPÉENNES**

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



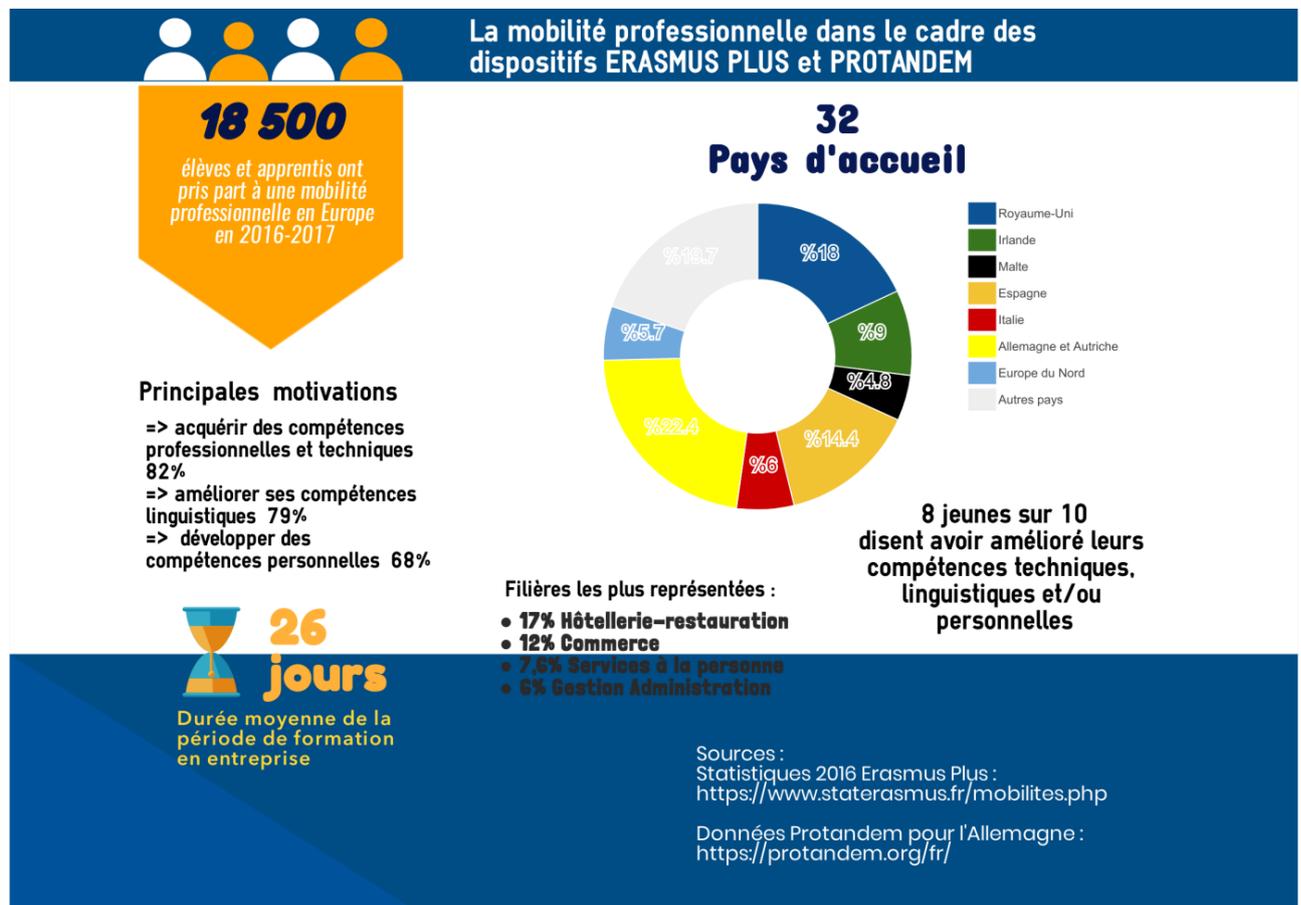
SOMMAIRE

Introduction	4
ERASMUS + : une ambition nouvelle	4
Les mobilités internationales et européennes au service de la transformation de la voie professionnelle	5
AXE 1 : PILOTER LA STRATEGIE D'OUVERTURE INTERNATIONALE ET EUROPEENNE	6
Ressources associées	6
AXE 2 : S'ORGANISER POUR TRAVAILLER EN MODE PROJET	8
Ressources associées	9
AXE 3 : INTEGRER L'OUVERTURE INTERNATIONALE DANS LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE .	10
Ressources associées	11
AXE 4 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE TOUS LES PERSONNELS	13
LE NUMERIQUE AU SERVICE DES MOBILITÉS	18
L'action eTwinning – Erasmus+	18
Online linguistic support /Soutien linguistique en ligne	19
Les Portfolio : Europass, mobilités, les open badges	19
Les Open badges	20

Introduction

L'ouverture européenne et internationale des établissements est aujourd'hui une réalité qui fait partie intégrante de leurs projets.

Au niveau national, **la mobilité est en croissance**. Un lycée professionnel sur trois est impliqué. 90% des lycées professionnels qui participent à un programme de mobilité organisent des mobilités du type « formations en milieu professionnel » à l'étranger.



ERASMUS + : une ambition nouvelle

Le programme Erasmus + finance des mobilités, des partenariats et des appuis aux réformes éducatives. Le futur programme Erasmus+ pour la période 2021/2027 en cours de négociation devrait avoir un budget multiplié par deux (30 milliards d'euros) bénéficiant à trois fois plus de personnes (12 millions). La mobilité des apprentis, des élèves et des personnels de la voie professionnelle sera particulièrement soutenue que ce soit en présentiel ou à distance et pour des durées plus longues.

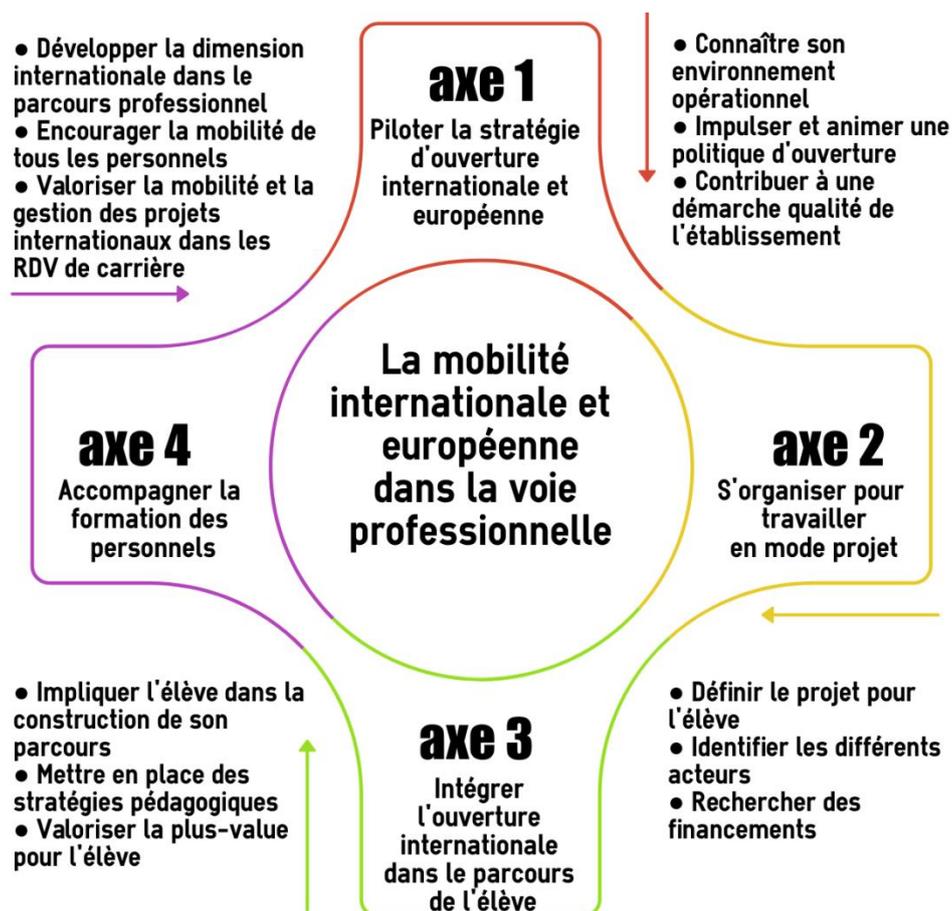
L'Agence Erasmus + France / Éducation Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment Erasmus + sur les volets éducation et formation. Ces programmes européens ont pour principaux objectifs de permettre au citoyen d'acquérir des compétences utiles pour un métier, de contribuer au multilinguisme et à la citoyenneté européenne.

L'agence est placée sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et ministère du Travail. Elle est située à Bordeaux.

L'agence Erasmus+ est référent national des dispositifs Europass, Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes (AEFA), EPAL, Label européen des langues, ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training). Elle assure aussi un rôle d'information dans le réseau Euroguidance.

Les mobilités internationales et européennes au service de la transformation de la voie professionnelle

Cette stratégie mise en œuvre au sein de l'établissement, qui contribue fortement à son dynamisme et à son rayonnement, se décline en quatre axes étroitement imbriqués. Elle implique l'équipe éducative au sens large.



AXE 1 : PILOTER LA STRATÉGIE D'OUVERTURE INTERNATIONALE ET EUROPEENNE

Mise au service d'une ouverture internationale et européenne, la stratégie d'établissement invite à construire une dynamique de partenariats et à s'inscrire dans des réseaux (territoriaux, thématiques, professionnels), en prenant en compte l'environnement dans toutes ses composantes. Évolutive et fédératrice, source d'innovation pédagogique, elle constitue un puissant levier de valorisation de l'établissement.

L'enseignant référent pour l'action européenne et internationale –**ERAEI**– dans un établissement scolaire a pour mission de relayer au plus près l'action des responsables de l'ouverture européenne et internationale académique et assure le lien avec la DAREIC ; son rôle, clairement défini par une lettre de mission et inscrit dans les textes depuis 2009, est à ce titre fondamental ; il constitue en quelque sorte la cheville ouvrière de tout projet d'ouverture au sein de l'établissement.

Le rôle de l'ERAEI s'articule autour de quatre missions :

- conseiller le chef d'établissement dans l'élaboration du volet international du projet d'établissement, en lien avec la DAREIC ;
- recueillir dans l'établissement les informations concernant les projets de mobilité, de partenariat, d'échange, de jumelage ou de visite prévus ou à l'étude ;
- diffuser dans l'établissement les informations en provenance de la DAREIC et des corps d'inspection relatives à l'action européenne et internationale (priorités nationales et académiques, subventions, concours, etc.) ;
- animer les projets européens et internationaux retenus par le conseil pédagogique et validés en conseil d'administration.

Dans le cadre du **projet d'établissement**, la stratégie d'ouverture à l'international contribue dès lors au déploiement d'une démarche d'amélioration continue visant l'excellence, à portée de tous. La démarche peut aussi s'inscrire, comme c'est le cas de plus en plus, dans le cadre d'un consortium ainsi que dans le périmètre élargi du campus des métiers et des qualifications.

Ressources associées

Connaître et prendre en compte son environnement opérationnel du local à la dimension européenne

- OUTILS SWOT/forces et faiblesses : SWOT est un outil d'analyse stratégique de l'entreprise qui permet d'obtenir une vision synthétique d'une situation. Le terme SWOT vient des initiales des mots anglais : Strengths (Forces), Weaknesses (Faiblesses), Opportunities (Opportunités) et Threats (Menaces) www.lescahiersdelinnovation.com
- Circulaire du 20 décembre 2018 : Mobilité des élèves <http://www.education.gouv.fr/cid21457/la-mobilite-des-eleves.html>
- Circulaire actions éducatives européennes 24 novembre 2009 <http://www.education.gouv.fr/cid49724/menc0913416c.html>
- Kit eTwinning <https://www.etwinning.net/fr/pub/projects/kits/project-kits-support/orientation.htm>

Inscrire l'établissement dans des réseaux (territoriaux, thématiques, professionnels)

- Guide Erasmus+ à l'intention des chefs d'établissement (« Comment développer l'ouverture européenne et internationale de son établissement scolaire ») : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2573_guide_etwinning.pdf

Construire les partenariats à différentes échelles (entreprises, branches professionnelles, collectivités territoriales, partenaires étrangers, autres établissements)

- EPALÉ, réseau professionnel européen : https://ec.europa.eu/epale/sites/epale/files/guide_epale.pdf

Mettre en place une politique d'accueil de mobilités entrantes

- Guide pour l'école et l'établissement accueillant un assistant de langue (CIEP) : http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_etablissement_2018-19.pdf

Impulser et animer une politique d'ouverture

- Mallette des parents (infographie sur les bénéfices de la mobilité) : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/fr/parents/ID186/les-voyages-scolaires-comme-ouverture-a-l-europe-et-au-monde>
- Site Eduscol (« Repères pour les parents » avec des infographies et témoignages de parents investis dans la vie internationale de l'établissement scolaire) : <http://eduscol.education.fr/pid37416/partir-a-l-etranger-reperes-pour-les-parents.html>

Réaffirmer le rôle et les missions des ERAEI

- Circulaire actions éducatives européennes 24 novembre 2009 <http://www.education.gouv.fr/cid49724/menc0913416c.html>

Communiquer à l'interne et à l'externe sur les valeurs ajoutées pour l'établissement

- Guide Erasmus Plus Diffusion et Impact http://www.agence-erasmus.fr/docs/2671_guide_diffusion_impact_fr.pdf

Mettre l'ouverture au service de la qualité des établissements dans le cadre du projet d'établissement

- Le label « lycée des métiers » : <http://eduscol.education.fr/cid47596/label-lycee-des-metiers.html>
- Les Campus des métiers et des qualifications : <http://www.education.gouv.fr/cid79563/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications.html>
- Référentiels Campus des métiers et des qualifications : <http://www.education.gouv.fr/cid79563/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications.html>
- Guide Qualéduc (fiche sur l'ouverture internationale des établissements): <http://eduscol.education.fr/cid59929/qualeduc.html#lien4>

- Roue de Deming (cf. démarche qualité) Guide Erasmus+ à l'intention des inspecteurs de l'éducation nationale : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2709_livret_inspecteurs_final.pdf

AXE 2 : S'ORGANISER POUR TRAVAILLER EN MODE PROJET

Les mobilités européennes et internationales sont **au service des projets pédagogiques** des établissements. Le travail en mode projet suppose une équipe, un calendrier d'exécution, un budget, des partenaires, une communication et des modalités d'évaluation. Ces éléments garantissent le succès des projets de mobilité au service de la réussite des élèves.

Il convient de constituer **une équipe projet pluridisciplinaire** assez large, (disciplines professionnelles et linguistiques mais pas uniquement), mobilisant le chef d'établissement, le DDFPT et le gestionnaire, des élèves motivés et d'autres personnels (CPE, assistants de langue...). La pérennité du projet exige **l'adhésion de tous les acteurs**, et non des seuls enseignants de langue vivante ou de disciplines et enseignements non linguistiques. Pour que le projet soit porté de manière efficiente et sereine, on s'accordera sur les modalités de réunions régulières, en présentiel et à distance. Les rôles et missions de chacun seront formalisés afin de proposer une répartition cohérente et complémentaire des tâches.

Un calendrier d'exécution devra être mis en place et suivi de manière rigoureuse. Les différentes étapes (avant, pendant, après) devront y être intégrées, tels que notamment les dates de mobilité et le dépôt des demandes de financements. L'existence et le respect d'un rétroplanning sont à ce titre indispensables.

À ce stade, un budget cohérent et équilibré sera établi, comprenant différentes sources de financements : européens, régionaux, locaux, etc., et le projet sera soumis aux instances de l'établissement.

Les partenaires (établissements, entreprises et autres organismes en local et à l'étranger) devront être identifiés et impliqués le plus tôt possible. La connaissance des partenaires bien en amont permet de faciliter la mise en place des projets et de lever des freins éventuels d'ordre interculturel. Dans la voie professionnelle, la connaissance du monde de l'entreprise dans le pays d'accueil, de sa réglementation et de ses structures, est un **élément majeur** à prendre en compte.

La communication constitue un facteur de premier plan à toutes les étapes du projet. La communication digitale sera privilégiée et contribuera ainsi à la formation des élèves aux usages du numérique. La communication en direction des familles ne doit pas être négligée, car elles sont également des partenaires dont le rôle est déterminant.

La stratégie de communication participe de la pérennité du projet et de sa transférabilité. À cet effet, à l'issue du projet, on veillera à diffuser au niveau institutionnel et auprès des partenaires une information sur la plus-value du projet à des fins de valorisation et de mutualisation.

L'évaluation s'effectuera au fil du projet et comprendra des indicateurs de réussite, tant quantitatifs que qualitatifs. Cette évaluation devra figurer dans la communication et servira de levier pour de futurs projets, dans une perspective d'amélioration continue.

Ressources associées

Définir les projets pour les élèves, pour les équipes enseignantes et la communauté éducative y compris les assistants de langues vivantes

- Site Eduscol (« Repères pour les parents » avec des infographies et témoignages de parents investis dans la vie internationale de l'établissement scolaire) : <http://eduscol.education.fr/pid37416/partir-a-l-etranger-reperes-pour-les-parents.html>
- Mallette des parents (fiche « Participer en tant que parent à la vie internationale de l'établissement ») : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/fr/parents/ID186/les-voyages-scolaires-comme-ouverture-a-l-europe-et-au-monde>
- Roue de Deming (cf. démarche qualité) W. Edwards Deming a développé l'idée d'une roue pour représenter l'amélioration de la qualité en quatre étapes : Plan (planifier) Do (Faire) Check (Contrôler) Act (Agir)
- Guide Qualéduc (fiche sur l'ouverture internationale des établissements) : <http://eduscol.education.fr/cid59929/quaeduc.html#lien4>

Associer les gestionnaires tout au long du projet

- Guide de gestion financière du programme Erasmus+ : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2663_guide-gestion-financiere-2018.pdf

Rechercher des financements (Erasmus+, subventions des collectivités, mécénat, crowd funding...)

- Présentation d'exemples de dispositifs de financement existants <https://www.ofaj.org> <https://www.france-allemande.fr/ProTandem.htm> www.erasmusworld.org
- Guide Erasmus Plus Diffusion et Impact http://www.agence-erasmus.fr/docs/2671_guide_diffusion_impact_fr.pdf 3.3. Kits eTwinning Communication <https://www.etwinning.net/fr/pub/projects/kits/project-kits-support/communication.htm>
- Évaluation : <https://www.etwinning.net/fr/pub/projects/kits/project-kits-support/evaluation-assessment.htm>
- Trousse à projets <http://www.education.gouv.fr/cid113031/la-trousse-a-projets-qu-est-ce-que-c-est.html>
- Outils SWOT (forces et faiblesses) cf. Axe 1

AXE 3 : INTÉGRER L'OUVERTURE INTERNATIONALE DANS LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, la mobilité internationale fait partie intégrante du parcours de l'élève. De nombreux établissements se sont déjà engagés avec succès dans cette démarche et se sont emparés des dispositifs de valorisation existants.

Développer une culture de la mobilité en intégrant les projets d'ouverture dans les contenus des enseignements

La mobilité internationale en cours d'études est généralement considérée comme un atout au moment d'entrer sur le marché du travail. De fait, les jeunes diplômés partis à l'étranger au cours de leur dernier cursus ont une insertion plus favorable en France¹.

Cette culture de la mobilité se construit sur l'ensemble du parcours de l'élève ou l'apprenti et s'inscrit dans une continuité, ce qui permet de valoriser les expériences et les compétences acquises tout au long de la scolarité, conforter l'estime de soi afin de se projeter dans la poursuite d'études et/ou l'insertion professionnelle dans les meilleures conditions.

Pour y parvenir, il est possible de s'appuyer sur le volume horaire dédié à l'accompagnement personnalisé ou sur le module d'aide à l'insertion professionnelle proposé en fin de cycle.

En enseignement disciplinaire, il est souhaitable de favoriser la participation de l'élève à des actions éducatives à dimension européenne telles que les Euroskills, Erasmusdays, journée de l'Europe, semaine des langues, journées découvertes ou bien encore la semaine européenne des compétences professionnelles.

À titre d'exemple, la Semaine européenne des compétences professionnelles vise à améliorer l'image et l'attractivité de l'enseignement et de la formation professionnels. En 2018, plus de 1800 événements étaient organisés à travers toute l'Europe. Bénéficiant d'un fort relais médiatique, cette initiative européenne a touché plus de 2,4 millions de personnes et 32 millions via les réseaux sociaux. 9500 personnes ont voté pour les prix de l'excellence de l'enseignement et la formation professionnels. Toute personne et toute organisation contribuant au déploiement de l'enseignement et la formation professionnels peut y participer (faire connaître un événement, une action pédagogique, candidater aux différents prix...). La Semaine européenne des compétences professionnelles 2019 se tiendra dans toute l'Europe et à Helsinki du 14 au 18 octobre 2019.

¹ Céreq Bref n°348 septembre 2016 - Cette étude a montré que les jeunes diplômés partis à l'étranger au cours de leur dernier cursus ont une insertion plus favorable en France.

Pour plus d'informations :

https://ec.europa.eu/social/vocational-skills-week/evsw2018_en

https://ec.europa.eu/social/vocational-skills-week/awards-vet-excellence-2018-0_en

<https://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/education/cailly--le-boulangier-nicolas-gouin-recoit-le-prix-europeen-du-meilleur-maitre-d-apprentissage-BF14224306>

Il est également possible de travailler les complémentarités mobilité de découverte/formative/à visée certificative en développant la mise en œuvre du CCF en mobilité pour les enseignements professionnels. L'inscription du parcours international au service de la réalisation du chef-d'œuvre peut également constituer une piste intéressante à explorer.

Se saisir de l'unité facultative de mobilité généralisée à l'ensemble des diplômes de la voie professionnelle pour valoriser les compétences développées

L'unité facultative de mobilité créée en 2014 à titre expérimental en baccalauréat professionnel permet de valider lors de la préparation du diplôme les compétences acquises au cours d'une période de formation effectuée à l'étranger, en particulier dans le cadre des programmes de l'Union européenne.

Cette unité facultative de mobilité est aujourd'hui pérennisée et étendue à une zone géographique élargie (hors Europe) pour l'ensemble des diplômes de la voie professionnelle (Baccalauréat professionnel, CAP, BMA, BP)

L'évaluation repose à la fois sur le contrôle en cours de formation et un temps d'évaluation en contexte transnational. Près de 4 000 candidats ont présenté cette épreuve en 2015, près de 6 000 en 2016, 7 000 en 2017. Cette unité facultative, facteur d'attractivité des diplômes professionnels et d'ouverture sur le monde, et le développement à venir du programme Erasmus+ vont contribuer au développement de la mobilité des élèves de la voie professionnelle, comme des apprentis.

Ressources associées

Impliquer l'élève dans la construction de son parcours

- Autobiographie des rencontres interculturelles, outil réflexif : <https://www.coe.int/fr/web/autobiography-intercultural-encounters>
- EUROGUIDANCE, réseau européen de l'orientation, s'orienter, étudier et se former en Europe, <https://www.euroguidance-france.org/>
- Vidéos du projet LEMP (Langues et employabilité) : <http://www.ciep.fr/expertise-audit-langues/langues-etrangeres-et-mobilite/langues-employabilite>

Mettre en place des parcours progressifs sur l'ensemble du cycle en vue de développer des compétences et des savoir-être (employabilité, adaptabilité, ouverture d'esprit, ambition, esprit critique, interculturel, développement des compétences linguistiques, sociales et professionnelles)

- Plate-forme OLS accessible aux bénéficiaires d'un financement Erasmus+
- Découvrir le monde, site <http://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/>
- Guide CRIJ, faire un stage à l'étranger http://www.crij.org/fichiers/actualite/guide-faire-un-stage-a-l-etranger-2017_faireunstageletranger2017.pdf
- Plateforme de la mobilité internationale Bourgogne Franche-Comté <http://www.agitateursdemobilite.fr/>
- En route pour le monde, Bretagne <https://www.enroutepourlemonde.org/pro/>
- Vidéo branche professionnelle automobile, « En route vers la mobilité européenne » <https://www.youtube.com/watch?v=DthWRFEWNgA&feature=youtu.be>
- Projet myVETmo qui entend faciliter l'accès à la mobilité professionnelle en Europe pour les étudiants vulnérables ou ayant des besoins spécifiques, flyer http://www.myvetmo.eu/files/Flyer_French_digital.pdf

Favoriser la participation de l'élève à des actions éducatives à dimension européenne

- Semaine Européenne des compétences professionnelles https://ec.europa.eu/social/vocational-skills-week/evsw2018_en
https://ec.europa.eu/social/vocational-skills-week/awards-vet-excellence-2018-0_en
<https://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/education/cailly--le-boulangier-nicolas-gouin-recoit-le-prix-europeen-du-meilleur-maitre-d-apprentissage-BF14224306>

Travailler à la création de sens à travers l'impulsion de projets transdisciplinaires dans et hors section européenne

- Film d'animation réalisé par l'ONISEP «VOattitude» réalisé dans le cadre du projet LEMP <https://www.youtube.com/watch?v=Yf0yJkfHPbs>
- Témoignages d'ambassadeurs en ligne sur le site Génération Erasmus: <https://www.generation-erasmus.fr/les-ambassadeurs> et témoignages d'apprentis 1ère BacPro : <https://www.youtube.com/watch?v=ZQilA-xX30k>
- Argumentaire en faveur de l'enseignement bilingue réalisé par le CIEP (infographie) : http://www.lefildubilingue.org/sites/default/files/infographie_bilingue_FR.pdf
- Guide pour l'école et l'établissement accueillant un assistant de langue (CIEP) : http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_etablissement_2018-19.pdf

Travailler les complémentarités mobilité de découverte/formative/à visée certificative en développant la mise en oeuvre du CCF en mobilité pour les enseignements professionnels.

- Exemples de grilles d'évaluation des PFMP en CCF traduites en langues étrangères
- Témoignages des différents acteurs qui visent des PFMP à l'étranger, si possible avec évaluations à l'étranger http://www.education.gouv.fr/file/Diplomes_professionnels/44/2/Vade-mecum-mobilite-EN-2015_05_489442.pdf

Accompagner l'élève avant, pendant et après la mobilité

- Kit de mobilité Erasmus+ www.erasmusplus.fr

Valoriser la plus-value pour l'élève

- Plateforme Europass : <https://europass.cedefop.europa.eu/fr>
- Les outils européens au service de la mobilité : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2240_des-outils-europeens.pdf (en particulier encadré page 20 et page 22),
- Vidéos réalisées dans le cadre du projet AKI, illustrant les compétences acquises en mobilité (plus-value) : <https://www.aki-mobility.org/fr/les-travauxsupports-pedagogiques-competences-aki-video/>
- Journée Découverte OFAJ <https://www.ofaj.org/programmes-formations/journee-decouverte.html>

AXE 4 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE TOUS LES PERSONNELS

Développer la dimension internationale dans le parcours professionnel

La participation à une expérience de mobilité est un moyen d'acquérir des savoirs, savoir-être et savoir-faire qui doit être encouragé, valorisé et reconnu. Cette expérience contribue à améliorer la qualité de l'enseignement scolaire et peut prendre différentes formes, mobilité entrante sortante, coopération entre pairs à distance, participation à une conférence ou à un séminaire. Elle est indispensable pour la constitution d'un maillage de l'ensemble des acteurs aux niveaux local, académique et national de façon à ce que l'ouverture des établissements vers l'étranger et la mobilité des élèves devienne la règle et non plus l'exception.

Les rendez-vous de carrière pour les enseignants et les entretiens professionnels pour les autres personnels doivent constituer un moment privilégié pour que ceux qui se sont impliqués dans des projets de mobilité européenne fassent valoir leur engagement. L'ouverture à l'international et les mobilités internationales qui en constituent un levier puissant s'inscrivent dans les critères d'évaluation de la manière de servir de l'enseignant ou du membre de la communauté éducative, **quels que soient la discipline, l'enseignement ou la mission dont il a la charge.**

Ressources associées

- CARAP, un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures, compétences et ressources : <https://www.ecml.at/Portals/1/documents/ECML-resources/CARAP-FR.pdf?ver=2018-03-20-120658-740> (en français)
- <https://www.ecml.at/Resources/ECMLPublications/tabid/277/ID/20/language/fr-FR/Default.aspx>

- Autobiographie des rencontres interculturelles, outil réflexif et cours en ligne pour les professionnels de l'éducation : <https://www.coe.int/fr/web/autobiography-intercultural-encounters>
- <https://www.coe.int/fr/web/autobiography-intercultural-encounters/online-self-study-course-for-educators>
- Valoriser la mobilité et la gestion de projets européens ou internationaux dans les rendez-vous de carrière
education.gouv.fr/file/12_decembre/62/0/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_872620.pdf
- AKI, outil de valorisation des compétences non formelles acquises en mobilité : <https://www.aki-mobility.org/fr/projet-aki-erasmus/>

Favoriser les synergies entre enseignement général et enseignement professionnel

La préparation ou l'exploitation d'un projet de mobilité internationale, qu'elle soit entrante, mise en place par voie électronique, ou effectuée concrètement à l'étranger, constitue un objectif transversal et commun, qui peut et doit être travaillé dans toutes les disciplines et tous les enseignements.

En effet, de nombreux croisements peuvent être effectués entre les contenus disciplinaires et professionnels dans l'optique de la réalisation d'une tâche attendue, qui s'appuie sur connaissances, capacités et attitudes et ne concerne pas uniquement le maniement de la langue étrangère.

La réalisation effective d'un projet s'appuie idéalement sur le croisement entre enseignement général et champ professionnel, ce qui implique une synergie non seulement au niveau des contenus mais également en ce qui concerne les modalités de travail collectif entre les enseignants des deux champs, les disciplines générales offrant généralement un enrichissement et une ouverture.

Dans la voie professionnelle, il est pertinent d'insister sur la réalisation de tâches complexes au moyen des activités langagières. L'activité vise alors à faire travailler l'élève dans une perspective actionnelle qui peut conduire à la mise en œuvre d'une réelle activité professionnelle, dans une situation qui se rapproche de la réalité du monde de l'entreprise.

Pour ce faire, une connaissance, même limitée, de ces réalités professionnelles inhérentes à un pays étranger est indispensable pour tous les enseignants concernés et concourt à l'acculturation des enseignants des domaines professionnels en matière de compétence interculturelle.

Il peut s'agir par exemple de l'utilisation de la langue cible pour l'accueil de partenaires professionnels étrangers, l'organisation d'un séminaire international, ou l'explicitation d'un menu ou d'une démarche, etc.

Les croisements entre les disciplines générales et les enseignements professionnels trouvent ici tout naturellement leur place.

Ressource associée

- Exemples de croisement des référentiels et programmes
<http://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche9167.pdf>
- <http://www4.ac-nancy-metz.fr/anglais-lp/?cat=199>

Développer la compétence de médiation des enseignants (linguistique, culturelle) des enseignants non linguistiques

Dans le domaine de l'utilisation des langues, la « médiation » remplit une fonction importante, à savoir permettre aux personnes concernées de communiquer efficacement avec des locuteurs de langues différentes de la leur, de comprendre certains termes ou concepts inhabituels ou absents de leur propre espace linguistique et culturel ou de faire face à certaines situations ou idées nouvelles pour elles. Ceci est clairement développé dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, et la médiation va au-delà de la compétence purement linguistique, car la culture spécifique d'une aire linguistique est un élément constitutif de la maîtrise d'une langue au sens large (codes, attitudes). La compétence de médiation linguistique et culturelle n'est donc pas réservée qu'aux enseignants de langue.

Certains enseignants non-linguistes peuvent parfois ne pas se sentir prêts ou légitimes pour faire partie d'un projet de mobilité internationale, alors que le projet les concerne également au premier chef dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle.

L'enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE) joue un rôle important dans l'éducation aux langues, à la fois comme une composante de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères. À mesure que les apprenants approfondissent leurs compétences linguistiques, ils sont capables de traiter des sujets de plus en plus complexes, de sorte que le matériel pédagogique doit proposer des sujets intéressants et stimulants, en lien avec l'ouverture à l'international. Une façon d'y parvenir est de recourir à l'EMILE, qui permet aux enseignants de langues et ceux d'autres disciplines de coopérer ; les enseignants de langues acquièrent ainsi des connaissances dans une matière donnée et ceux d'une autre discipline acquièrent des compétences pour associer judicieusement le perfectionnement de la langue au contenu de leur enseignement.

Ressources associées

- EMILE
<https://www.ecml.at/Thematicareas/ContentandLanguageIntegratedLearning/tabid/1625/language/fr-FR/Default.aspx>
- CLIL <http://www.onestopenglish.com/clil/what-is-clil/>

Développer la compétence linguistique, la capacité à enseigner en langue cible en s'appuyant sur des ressources à l'interne

Les premières ressources à l'interne peuvent se trouver dans un travail collaboratif entre les enseignants du domaine professionnel et les enseignants de langue vivante, dans le cadre de projets transversaux. La présence de l'assistant de langue vivante peut également se révéler très utile pour favoriser le développement des aptitudes langagières, et conforter ainsi l'appropriation par tous les enseignants concernés, de la notion de **profil linguistique individuel**, outil essentiel pour le choix et l'organisation des stratégies d'apprentissage, d'autoformation et de développement personnel ;

Le site Plurimobil (Mobilité pour des apprentissages plurilingues et interculturels) est pourvoyeur de projets pédagogiques et de ressources destinés à favoriser l'interculturalité et à préparer des mobilités.

La préparation à la certification DNL s'inscrit dans la démarche d'autoformation et d'appropriation des compétences linguistiques nécessaires pour enseigner en langue étrangère une discipline non linguistique. Un séjour à l'international constitue souvent un élément déclencheur pour préparer cette certification, en bénéficiant d'un bain linguistique, en découvrant d'autres systèmes éducatifs et en rencontrant des enseignants d'horizons différents. Les académies accompagnent cette démarche de montée en compétences et de préparation à la certification DNL, par le biais de formations à distance ou de modules de formation au PAF.

Ressources associées

- Focus sur la mobilité dans l'enseignement secondaire professionnel (scénarios d'apprentissages, exemples d'activités à réaliser avant, pendant et après une mobilité) :
<https://plurimobil.ecml.at/Mobilityinvocationalsecondaryschool/tabid/3768/ult.aspx>
<https://plurimobil.ecml.at/Portals/37/basic/PluriMobil-lesson-plan-vocational-FR.pdf?timestamp=1457953967180> Defa
- Certification complémentaire DNL
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>
- Programmes de mobilité du CIEP, <http://www.ciep.fr/mobilite-internationale/programmes-mobilite>
- BOEN des actions de formation à l'étranger pour les enseignants
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132105

Encourager la mobilité de tous les personnels d'encadrement en formation initiale et continue

Les programmes de mobilité ne sont pas réservés aux élèves. Souvent, des enseignants se lancent dans ce type de projet avec leur classe, après avoir personnellement fait l'expérience d'une immersion à l'étranger. La DAREIC est le vecteur principal et propose d'effectuer des séjours à l'étranger pour un échange de pratiques avec des enseignants d'autres pays, améliorer le niveau en langue, découvrir d'autres modèles.

L'ouverture à l'international fait désormais partie intégrante du parcours en formation initiale à l'Espe, et au niveau académique les Dareic agissent pour faciliter les démarches induites par une demande de mobilité. Des parcours académiques de formation sont mis en place pour développer les connaissances et mieux assimiler les procédures ; il existe à la demande également des formations à initiative locale.

Tous les membres de la communauté éducative sont donc concernés par les mobilités. Le rôle des IEN ET-EG est également à signaler, dans un processus d'accompagnement des projets et de conseil auprès des équipes.

Ressources associées

- Guide Erasmus+ à l'intention des chefs d'établissement (« Comment développer l'ouverture européenne et internationale de son établissement scolaire ») : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2573_guide_etwinning.pdf
- Guide de gestion financière du programme Erasmus+ : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2663_guide-gestion-financiere-2018.pdf
- Plateforme européenne 'School Education Gateway' pour l'enseignement scolaire : <https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/index.htm>
- EPALE, réseau professionnel européen : https://ec.europa.eu/epale/sites/epale/files/guide_epale.pdf
- ICOPROMO, compétence interculturelle pour le développement de la mobilité professionnelle (avec activités de formation) : guide <https://www.ecml.at/Portals/1/documents/ECML-resources/Icopromo-FR.pdf?ver=2018-04-03-111456-683> et site internet <http://archive.ecml.at/mtp2/icopromo/results/>
- PLURIMOBIL, mobilité pour des apprentissages plurilingues et interculturels – ressources pratiques pour les enseignants et les formateurs d'enseignants : <https://plurimobil.ecml.at/Home/tabid/3764/language/fr-FR/Default.aspx>

Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de l'évaluation des PFMP à l'étranger

Les PFMP, qu'ils soient effectués ou non à l'étranger, constituent des moments primordiaux dans le temps de formation des élèves. Le référentiel d'activités professionnelles se décline en tâches qui impliquent la mise en œuvre de compétences, ainsi que leur évaluation dans le cadre du référentiel de certification.

Cette évaluation peut être rendue complexe de par le fait que les critères et les concepts inhérents à la réalisation effective d'une tâche sont susceptibles de varier d'un contexte national à un autre. Cependant, la barrière linguistique peut être surmontée grâce à la médiation, qui doit agir comme facteur de rapprochement entre les différents acteurs impliqués dans la PFMP, en France et à l'étranger.

À ce titre, le rôle joué par l'enseignant de langue auprès du professeur d'enseignement professionnel est prépondérant, car il peut se charger de faciliter l'approche interculturelle en traduisant et adaptant au besoin les fiches d'évaluation et en explicitant le référentiel de compétences.

- Fiche informative sur la mobilité à visée certificative (DGESCO A2) et mobilisation des instruments européens (ECVET)
- Guide Erasmus+ à l'intention des inspecteurs de l'éducation nationale : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2709_livret_inspecteurs_final.pdf

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES MOBILITÉS

Les outils numériques sont facilitateurs de la mobilité internationale en permettant un travail préparatoire, un suivi pendant le séjour à l'étranger ainsi qu'un bilan et une valorisation au retour.

Trois exemples : **eTwinning**, Online linguistic support et tous les portfolios comme Europass mobilité ou les open badges Mozilla

L'action **eTwinning** – Erasmus+

Depuis 2005, **eTwinning** est l'une des actions phares du programme européen Erasmus+. eTwinning qui encourage **la mise en relation de classes en Europe** pour conduire des projets collaboratifs à distance en utilisant le numérique. Pour la France, il est mis en œuvre par Canopé et plus spécifiquement le BAN.

Les enseignants inscrits forment une communauté en ligne qui leur permet de communiquer avec des collègues européens. Leurs élèves bénéficient d'un réseau social sécurisé facilitant leurs échanges et le partage de leurs travaux. De nombreux services numériques sont mis à leur disposition.

L'action **eTwinning** permet de répondre à de nombreux objectifs : développement des compétences linguistiques et numériques, culture et dialogue, ouverture internationale, éducation citoyenne.

En revanche, dans le champ de l'enseignement scolaire, la plateforme eTwinning lancée en 2005 rencontre un véritable succès avec près de 600 000 enseignants, issus de presque 200 000 établissements dans 44 pays d'Europe.

eTwinning est un dispositif du programme Erasmus +. Pour la France, il est mis en œuvre par le réseau Canopée et plus spécifiquement le Bureau d'Assistance National eTwinning (BAN).

eTwinning a pour objectifs : de mener des projets à distance avec les élèves, de travailler de manière interdisciplinaire, de dynamiser l'enseignement, d'impliquer davantage les élèves et de favoriser le développement professionnel des enseignants.

Dans sa proposition de règlement pour le futur Erasmus 2021-2027, la Commission prévoit la poursuite d'**eTwinning**. Elle prévoit également le maintien d'autres plateformes pour la coopération dans d'autres champs (Jeunesse, Éducation et formation des Adultes avec EPALE (Plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe) et School Education Gateway pour l'enseignement scolaire) mais rien de spécifique pour la formation professionnelle initiale.

Or, compte tenu des ambitions en forte hausse pour ce programme, il semble aujourd'hui indispensable que les établissements de formation – CFA, lycées professionnels, MFR (Maison familiale rurale), EPLEFPA (Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles), etc. – puissent disposer d'un outil convivial, intuitif, et ayant fait ses preuves, pour mettre au point des projets de coopération virtuels, préalables à la mise en place

de réseaux pour la mobilité européenne des élèves et des apprentis. À défaut de construction d'une plateforme spécifique à la formation professionnelle, **eTwinning** de par ses usages numériques et pédagogiques peut répondre à un certain nombre de besoins identifiés.

Dans le cadre des négociations lancées actuellement sur la proposition de règlement du futur Erasmus post-2020, plusieurs dimensions pourraient être développées :

- la promotion de la plateforme aux établissements de la formation professionnelle initiale notamment les ressources en ligne (avoir une idée de projet, trouver le bon partenaire, élaborer le projet à plusieurs ; démarrer le projet avec les élèves, le conduire efficacement, partager son expérience, etc.) ;
- les séminaires de contacts thématiques en présentiel **eTwinning** ;
- les séminaires de développement professionnel thématiques en ligne **eTwinning**.

En France, les établissements de la formation initiale souhaitant utiliser **eTwinning**, peuvent bénéficier d'un accompagnement technologique et pédagogique par l'un des 32 Correspondants académiques (CORAC) ou l'un des 200 enseignants ambassadeurs **eTwinning** <https://www.etwinning.fr/nous-contacter/contacts-academiques.html>.

Certains ambassadeurs **eTwinning** mènent par ailleurs des projets de mobilité de l'EFP pour les apprentis. Pour toute information concernant **eTwinning**, il convient de contacter le BAN **eTwinning** France: Réseau Canopé : <https://www.etwinning.fr/nous-contacter/bureau-dassistance-national-etwinning.html>

Online linguistic support /Soutien linguistique en ligne

La plateforme de soutien linguistique offre une aide en ligne aux bénéficiaires du programme Erasmus+ de façon à améliorer leur maîtrise de la langue dans laquelle ils vont travailler, étudier ou faire du bénévolat à l'étranger.

Les compétences linguistiques restent l'un des principaux obstacles à la mobilité des jeunes. Ce service en ligne permet un test de positionnement avant et après la mobilité ainsi qu'un accès à des aides et des cours en ligne tout au long du séjour. Il contribue également à l'un des objectifs spécifiques du programme Erasmus+ : **promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique.**

Les Portfolios : Europass, mobilités, les open badges

L'Europass Mobilité atteste de périodes de stage ou de formation effectuées en Europe, et permet de décrire les compétences professionnelles et linguistiques acquises, ainsi que les activités réalisées. Cet outil numérique européen s'adresse notamment aux collégiens, aux lycéens et aux apprentis. Il est octroyé aux bénéficiaires de bourses de mobilité délivrées dans le cadre d'Erasmus+ ou d'autres bourses de mobilité répondant aux critères de qualité définis dans la décision Europass en vigueur depuis le 1er janvier 2005 (décision n° 2241/2004/CE du

Parlement européen et du Conseil instaurant un cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences).

L'Europass Mobilité consigne les savoirs et compétences acquis lors d'une mobilité d'études ou de stage en entreprise dans un autre pays européen ; il est délivré par tout établissement ou organisme désirant valoriser la qualité des parcours de mobilité de leurs apprenants ;

L'Europass Mobilité fait partie d'un portfolio qui regroupe quatre autres documents, dont le Passeport de langues Europass.

Les Open badges

Le concept « Open Badge » s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des compétences non formelles, valorise les apprentissages informels et des actions au bénéfice des élèves et des organisations. Ils reposent sur un standard créé par la fondation Mozilla pour reconnaître les apprentissages, les savoirs, réalisations, compétences et valeurs. Ce sont des opportunités de gagner des badges grâce à l'éducation, le bénévolat et dans environnements professionnels. Les structures, entreprises ou établissements, peuvent les utiliser pour définir des objectifs, créer des parcours de formation, de développement personnel ou pour motiver les étudiants ou les employés. Ces badges numériques sont utilisés par les élèves dans leur signature électronique, sur leur CV en ligne.

